

**Commission:** Organisation mondiale de la santé (OMS).

**Question:** Renforcement des systèmes de santé pour une résilience face aux pandémies.

**Auteur:** République du Chili

La République du Chili réaffirme son engagement à renforcer les systèmes de santé pour accroître leur résilience face aux pandémies et autres crises sanitaires. Tirant les leçons de la pandémie de COVID-19, le Chili reconnaît l'importance d'une réponse coordonnée et efficace aux menaces sanitaires mondiales, en particulier pour la protection des populations les plus vulnérables.

Le pays a mis en œuvre des mesures importantes pour améliorer ses infrastructures de santé, telles que l'augmentation des investissements publics et le déploiement de campagnes de vaccination. Sous la présidence de Sofià Pérez, élue en 2029, le Chili a adopté des réformes visant à garantir un accès universel aux soins. Ces réformes incluent notamment le renforcement des services de santé mentale et des soins primaires, indispensables pour répondre rapidement aux urgences sanitaires.

Le Chili soutient également les recommandations de l'OMS, conseillant des approches solidaires et équitables pour consolider les systèmes de santé. Il prône une coopération internationale accrue afin de partager les meilleures pratiques et d'assurer un accès équitable aux vaccins et traitements, en particulier pour les pays en développement. L'engagement du Chili dans des initiatives telles que COVAX illustre sa volonté de promouvoir une distribution juste des vaccins à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, le Chili participe activement à des projets régionaux visant à renforcer la surveillance épidémiologique en Amérique latine. Il collabore avec ses voisins pour mettre en place un réseau régional de surveillance sanitaire, facilitant l'échange rapide d'informations et une réponse collective aux menaces. Ce réseau s'inscrit dans les principes du Règlement sanitaire international (RSI), qui vise à améliorer les capacités des États à détecter et répondre aux crises sanitaires internationales.

Conscient des déterminants sociaux de la santé, le Chili s'engage aussi à réduire les inégalités en matière de santé. Il œuvre pour des politiques inclusives prenant en compte les besoins des populations autochtones et des groupes vulnérables, comme les enfants ou des gens qui ont plus de 65ans. Le pays défend l'approche « Une seule santé », qui relie la santé humaine, animale et environnementale, dans le cadre d'une réponse intégrée aux crises sanitaires.

La délégation de la République du Chili se positionne comme un acteur clé dans le renforcement des systèmes de santé et dans la promotion d'une réponse mondiale coordonnée face aux pandémies. Le Chili appelle l'OMS et les autres États membres à unir leurs efforts pour garantir que tous les pays, quel que soit leur niveau de développement, disposent de systèmes de santé résilients et équitables, capables de faire face aux défis sanitaires futurs.